



PROCÈS – VERBAL ELECTRONIQUE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion : mercredi 11 octobre 2023 par voie électronique

Présidence : M. Daniel FONTENIAUD

Présents : Stéphane BONARDOT - Luc BRUDER - Christophe CAILLIET - Jean-Marie COPPI - Roland COQUARD - Daniel DURAND - Véronique GAMBÉY - Jean-François GONDELLIER - Fabrice JACQUES - Laurent KLIMCZAK - Thierry MUNINGER - Michel NAGEOTTE - Christophe NOGUES - Joëlle PARISOT - Bernard PAUTONNIER - Christian PERDU - Philippe PRUDHON - Jacques QUANTIN - Christian RENIER - Alain RICHARD - Daniel ROLET - Emmanuel SAILLARD - Michel SORNAY - Françoise VALLET – Nicolas VUILLEMIN -Thierry WANIART

Excusés : Patricia BEAURENAUD - Thierry MUNINGER - Haithem ZAIED

**Participant
(voix
consultatives) :** Laurent KLIMCZAK – VUILLEMIN Nicolas - FRANQUEMAGNE René

1 – LITIGE OPPOSANT L'ASSOCIATION FOOTBALL CLUB AUTUNOIS, A LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE DE FOOTBALL, AUPRES DU CNOSEF

Les membres du Conseil d'Administration ont été sollicités dans le cadre d'un CA électronique exceptionnel relatif à un litige opposant l'association FOOTBALL CLUB AUTUNOIS, à la ligue Bourgogne Franche-Comté de football, auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSEF).

Les membres du Conseil d'Administration refusent la proposition de conciliation du Comité national olympique et sportif français (CNOSEF), du 28 septembre 2023, à la majorité.

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Président Délégué

Jean-François GONDELLIER